



### **Pourquoi cette newsletter ?**

Le comité directeur a souhaité vous faire partager régulièrement les principales informations concernant la vie du club, que ce soit au travers des résultats des différentes équipes ou joueurs, mais également les informations liées aux animations (passées et futures) ou aux équipements.

### **La crise sanitaire**

En réponse à la crise sanitaire, le club a dû arrêter ses activités et fermer ses installations à compter du 13 mars 2020. Les salariés ont été placés en chômage partiel, le club assurant le maintien de salaire à 100%.

A compter du 11 mai 2020, la pratique libre a été autorisée (dans le respect de conditions sanitaires strictes). Le bureau a validé l'encadrement de la reprise par l'adaptation des horaires de Chantal Alex et Thierry qui ont permis d'accueillir les joueurs sur des plages très étendues (par ex de 9h à 21 en semaine). Il est à noter que nous sommes le seul club à avoir employé ses moniteurs DE à l'encadrement de l'activité sur une plage aussi large.

Depuis le 2 juin 2020, la pratique a été autorisée aux cours collectifs (Ecole de tennis et adultes), à la pratique du double et les terrains intérieurs ont pu être ré-ouverts, toujours dans le respect des règles sanitaires.

### **La reprise de l'Ecole de tennis et des cours adultes**

Face aux perturbations de l'activité liées à la crise du COVID-19, le bureau du TC Riom a décidé de prolonger les cours de l'Ecole de Tennis pendant l'été. Un questionnaire a été adressé à tous les parents pour identifier les disponibilités des enfants pendant l'été. Des créneaux seront attribués en fonction des disponibilités, des âges et des niveaux. Des entraînements quotidiens pourront être organisés. Par ailleurs les pré inscriptions à l'Ecole de Tennis pour l'année prochaine sont ouvertes.

De même, les cours adultes d'Alexandre ont également repris et seront poursuivis jusqu'à mi-juillet pour assurer les séances prévues dans le Cycle 2. Le troisième cycle ne sera pas démarré, aucune inscription n'avait débuté.

## La reprise des compétitions

En termes de compétition, un protocole de reprise a été soumis par la FFT au Ministère des Sports pour une réouverture à partir du 22 juin. Sous ces réserves, et toujours dans le respect des règles sanitaires préconisées, le club va organiser ou participer aux compétitions suivantes :

- Organisation du TMC féminin 15-18 ans 2<sup>nd</sup>e série le 4 et 5 juillet prochain ;
- Participation de nos meilleurs jeunes à la tournée traditionnelle à Royan du 12 au 22 juillet ;
- L'organisation de nos tournois traditionnels de septembre et décembre

## Les mesures en faveur du tennis féminin

Afin de soutenir le tennis féminin, le comité directeur a validé une baisse des tarifs pour les joueuses du club, depuis l'Ecole de Tennis jusqu'aux compétitrices. Les modalités seront détaillées ultérieurement.

## La poursuite du partenariat avec L'Ecole Notre Dame des Arts

Le club va renouveler son partenariat avec l'Ecole Notre Dame des Arts à Riom. Ainsi, toutes les classes du CE1 au CM2 vont bénéficier gratuitement de 6 séances de tennis pendant l'année scolaire.

## La vie du Club

Concernant la rénovation des terrains extérieurs, l'appel d'offre est en cours pour une réalisation des travaux envisagée entre octobre et novembre.

L'accès piéton au club va être modifié afin d'éviter les désagréments liés aux racines tout en conservant les arbres bordant le terrain n°1.

## Contributions à cette newsletter

Si vous avez des attentes, envie concernant le contenu de cette publication, n'hésitez pas à nous le faire savoir. De même, si vous souhaitez vous associer à sa construction, vous êtes les bienvenus !!

